

Présentation de
Cristina Del Biaggio
media@asile.ch

Les mots & la migration

De quoi parle-t-on, au juste, quand on parle de
réfugiés et de droit d'asile?

Introduction

Est-ce que tu es un réfugié ou un clandestin?

MA TU SEI UN
PROFUGO O UN
CLANDESTINO?

...NON SO
IO HO SEMPRE
PENSATO A ME
STESSO COME A
UN ESSERE UMANO



Je ne sais pas. J'ai toujours pensé à moi-même comme à un être humain

Frontalier

Rescapé

Saisonnier

Réfugié politique

Illégal

Profusion terminologique

Débouté

Emigré

Vrai/faux réfugié

Naturalisé

Exilé

Réfugié économique

Migrant économique

NEM

Clandestin

Personne issue
de la migration

Etranger

Sans-papiers

Migrant

...

Réfugié statutaire

réfugié

Admis provisoirement

Immigré

Personne sans statut légal

Personne en situation irrégulière

Voyageur

RA

Réfugié présumé

Demandeur d'asile

Réfugié climatique

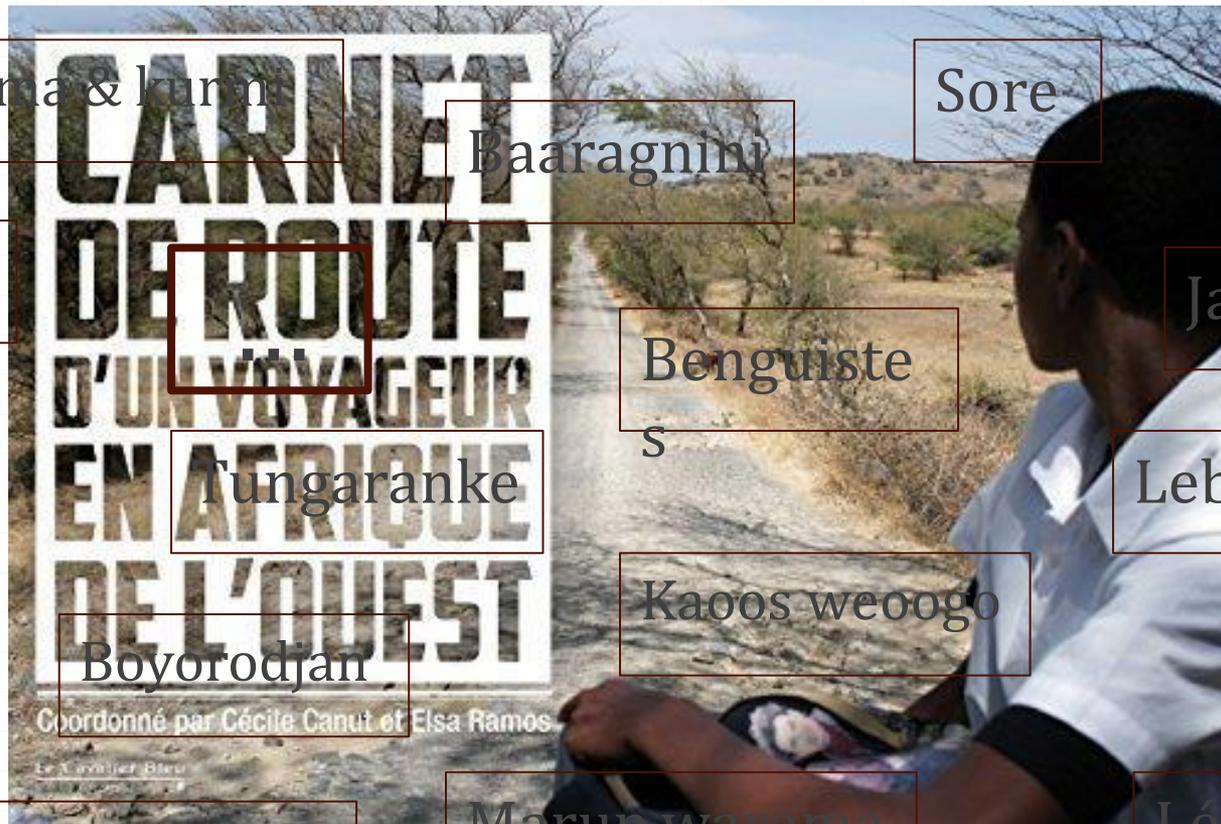
Requérant d'asile

Secondos

Expatrié (expat)

Aventurier

Et si on se plaçait de l'autre côté de la frontière?



Yamma & Iurnn

Sore

Tallako

Baaragnini

Les 52

Jawiize

Benguiste

Iungaranke

Lebge

Jaaway

Kaoss weoogo

Jaaje

Boyorodjan

Jaajayinbalaaxu

Marun warama

Lé-lé-béré'

Donner la parole aux voyageurs...

« Si les historiens et les anthropologues ont pu reconstituer les trajectoires multiples prises au cours des siècles, peu se sont intéressés à l'**hétérogénéité langagière** que ces cheminements ont entraîné, vue depuis les **pratiques sociales africaines**. De même, la migration contemporaine est peu souvent envisagée de son point de vue narratif ou discursif alors qu'elle s'inscrit dans la parole quotidienne des femmes et des hommes qui vivent directement ou indirectement la migration »

Cécile Canut & Elsa Ramos, *Carnet de route d'un voyageur en Afrique de l'Ouest*, 2014

Au menu aujourd'hui

1. Des qualifications « **légales / procédurales** »
2. Des qualifications « **sémantiques** »
3. Et en **Suisse**? Détour par les Tattes...

1. Qualifications procédurales / légales



Les mots de l'administration

Réfugié statutaire

Admis provisoirement

NEM

Frontalier

Etranger

Naturalisé

Réfugié

Sans-papiers

Débouté

Demandeur d'asile

Saisonnier

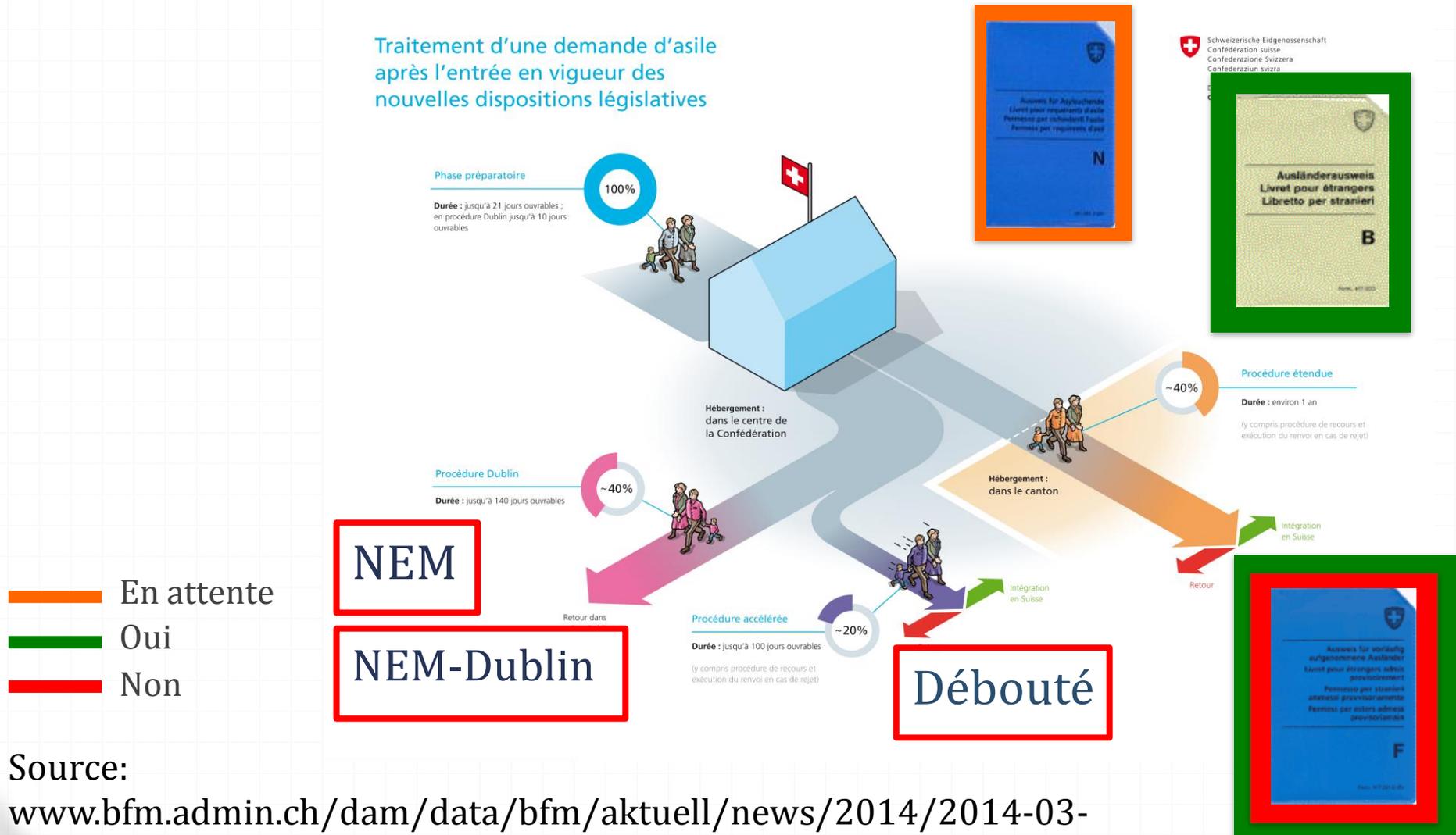
Personne en situation irrégulière

Requérant d'asile

RA

Traduit dans la procédure

Traitement d'une demande d'asile après l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions législatives

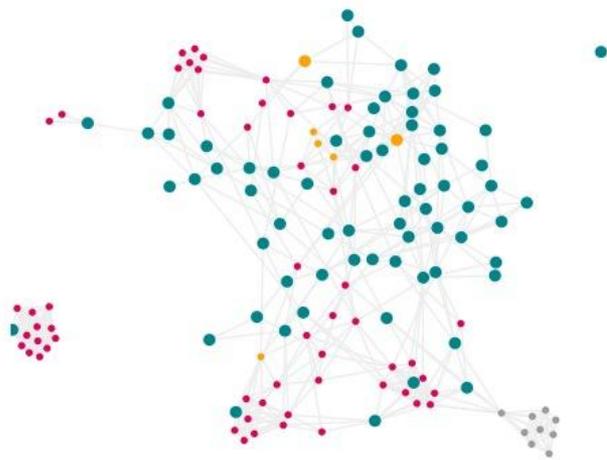


- En attente
- Oui
- Non

Source:

www.bfm.admin.ch/dam/data/bfm/aktuell/news/2014/2014-03-29/askylverfahren_f.pdf

2. Qualifications sémantiques



Tags

A

accaparement (2)

accaparement de terres

accords internationaux

afrique (2)

afrique du sud (2)

agriculture (3)

agriculture familiale

aide

aide au developpement

al-araqib (2)

al-qaida

Les #tags du site VisionsCarto.net

Evolution historique du « réfugié »

Années 1920
Passeport Nansen



Le réfugié est défini par l'appartenance à un groupe national.
Le réfugié = le Russe. Ou l'Arménien.

Race

R

Groupe so



1951

La Convention de Genève



Vous avez dit persécution?

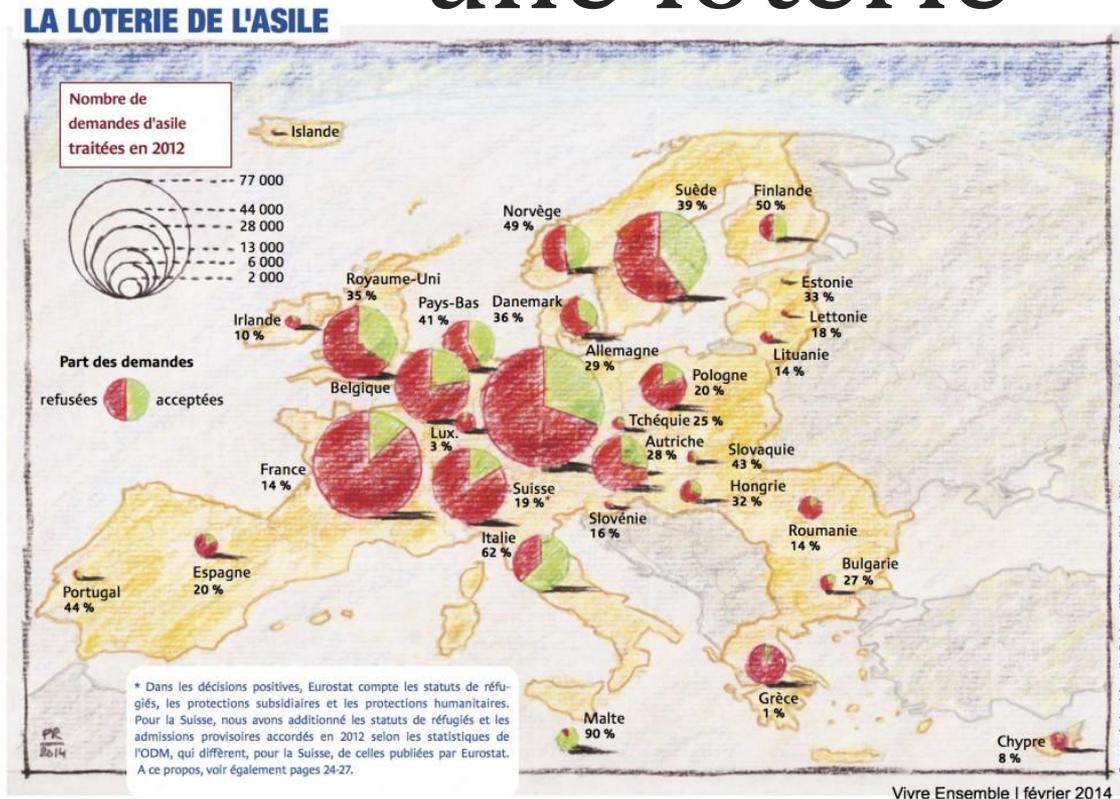
La catégorie de réfugié instituée par la Convention de Genève met la **persécution** au coeur de la définition.
Mais de quelle persécution parle-t-on?

	Puissances occidentales	Etats socialistes
Problème à résoudre	Violence politique	Inégalités sociaux-économiques
Catégorie légitime	Réfugié politique	Réfugié de la faim

L'obtention du statut

- Glissement d'une interprétation nationale vers une interprétation **individuelle** de la crainte
- On est reconnu « réfugié » par un **récit**
- Le fardeau de la preuve repose sur les épaules du demandeur d'asile, qui doit convaincre les autorités de la **vraisemblance** de son récit

Etre reconnu comme réfugié: une loterie



En France, 39% des Somaliens ont reçu une protection, contre 92% en Norvège (ECRE, 2011)

Le « réfugié présumé »

« Une personne qui affirme sa qualité de réfugié est – selon la Convention de Genève et avant que son statut ne soit formellement déterminé – un ‘réfugié présumé’, à qui doivent être reconnus à tout le moins les droits que la Convention attribue aux « réfugiés présents sur le territoire », dont le droit de ne pas être refoulé d’une manière contraire à l’article 33 de la Convention de Genève »

Quid de la distinction entre migrant & réfugié?

Why Al Jazeera w Mediterranean 'm

The word migrant has become a largely in
20 Aug 2015 09:39 GMT | War & Conflict, Europe, Middl

Europe. Ne les appelez "migrants" !

EUROPE > UNION EUROPÉENNE > AL-JAZIRA - DOHA

Publié le 25/08/2015 - 12:10



VIVRE ENSEMBLE

De l'usage des mots et de leur impact sur la réalité. Notre dossier p. 16

BULLETIN DE LIAISON POUR LA DÉFENSE DU DROIT D'ASILE

NO 154/ septembre 2015

Ambroise H. 2015

guere tra migranti e rifugiati è OSO

berti, giornalista
nesto Manfredi, analista politico

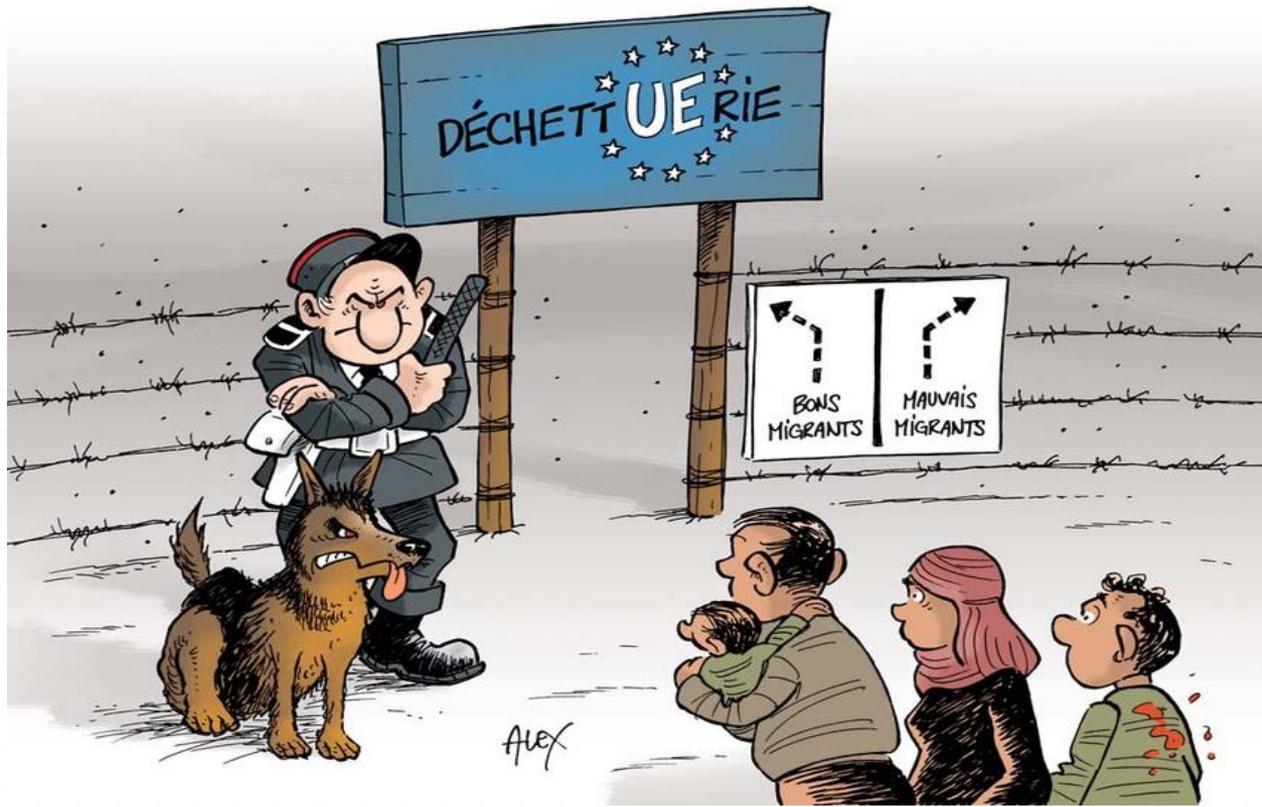
it 'mauvais' migrants n'est pas tenable"

bons' réfugiés et est pas tenable"

lié le 12-09-2015 à 18h32

A+ A- 

Le « bon » et le « mauvais » migrant



Le réfugié de la Convention: figure anachronique?

- o « Entre violences collectives et violences économiques, la situation de la majorité des demandeurs d'asile d'aujourd'hui est largement en décalage avec la **figure archétypale** du réfugié politique personnellement recherché » (Akoka, 2011)
- o Questions soulevées aujourd'hui: La violence politique est-elle plus **légitime** que la misère économique? Est-ce que la misère économique est plus supportable que la violence politique?

3. Et en Suisse?

- o La définition du « réfugié » est calquée sur celle de la **Convention de Genève**
- o **Art. 3. Lasi:** « Sont des réfugiés les personnes qui, dans leur Etat d'origine ou dans le pays de leur dernière résidence, sont exposées à de sérieux préjudices ou craignent à juste titre de l'être en raison de leur **race**, de leur **religion**, de leur **nationalité**, de leur **appartenance à un groupe social** déterminé ou de leurs **opinions politiques** »

Le « tournant » des années

Vrai/faux réfugié

1980

NEM

- o Le discours se focalisant autour de l' « **afflux massif** », des « **faux réfugiés** » et des « **réfugiés économiques** » se consolide
- o Naissance de la **détention administrative** en vue du renvoi
- o Création de clauses de **non-entrée en matière** (NEM): rejet pour les cas « manifestement infondés » (pays d'origine considéré sûr; manque de collaboration; dépôt de demande d'asile multiple)
- o Baisse de l'**aide sociale** pour demandeurs d'asile (env. 50% de l'aide sociale « ordinaire »)

Réfugié économique

Avant les années 1980



Accueil des réfugiés hongrois en Suisse

Photo: RDB / RTS

Après les années 1980



**Asyl-
missbrauch
belohnen?**

Sozialhilfe-
gesetz **NEIN**

Gegenvorschlag JA

 SVP

Détour par les Tattes



Photo: 20 Minutes

L'incendie des Tattes: novembre 2014



Photo: Salvatore Di Nolfi - Keystone

Parmi les victimes: Steve



Photo: Alberto Campi

Parmi les victimes: Ayop



Photo: Alberto Campi

Pour les autorités...



« Ayop se lève tôt, heureusement... »



Photo: Alberto Campi

Mon coup de gueule:

www.asile.ch/vivre-ensemble/2015/03/27/ayop-se-leve-tot-heureusement/

Communiqué de presse HG

Hospice général
Direction générale
Service communication
Cours de Rive 12
Case postale 336
1211 Genève 3



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'incendie s'est déclenché pour une raison encore inconnue dans le bâtiment I-J du centre d'hébergement collectif des Tattes, occupé par 189 personnes au moment des faits, tous des hommes seuls, déboutés de l'asile.

Un incendie s'est déclaré dans la nuit du 16 au 17 novembre dans un des bâtiments du centre d'hébergement des Tattes géré par l'Hospice général, situé à Vernier. Un décès et une quarantaine de blessés sont à déplorer. L'Hospice général présente ses sincères condoléances à la famille de la personne décédée et souhaite un prompt rétablissement aux autres victimes de ce sinistre.

Dans la presse

Le feu a pris vers minuit dans la nuit de dimanche à lundi, dans les bâtiments L et J, qui accueillent

«189 personnes, tous des hommes seuls déboutés de l'asile», précise l'Hospice général.

TdG, 18.11.2014

Si les causes du sinistre n'ont pas encore été déterminées – une enquête ouverte par le Ministère public aura à établir s'il s'agit d'un incendie de nature criminelle –, l'origine du feu a été localisée dans un appartement situé au rez-de-chaussée de l'un des bâtiments du centre. Sur

elles occupaient le bâtiment touché par l'incendie. «Tous des hommes célibataires, majeurs qui ont été déboutés de l'asile», précise Bernard Manguin, porte-parole de

l'Hospice général, gardien des lieux.

Le Temps, 17.11.2014

Le sinistre qui a éclaté dans la nuit de lundi à mardi a causé la mort d'un requérant d'asile érythréen de 29 ans. Il a été interviewé par la presse. Le bâtiment était occupé par 189

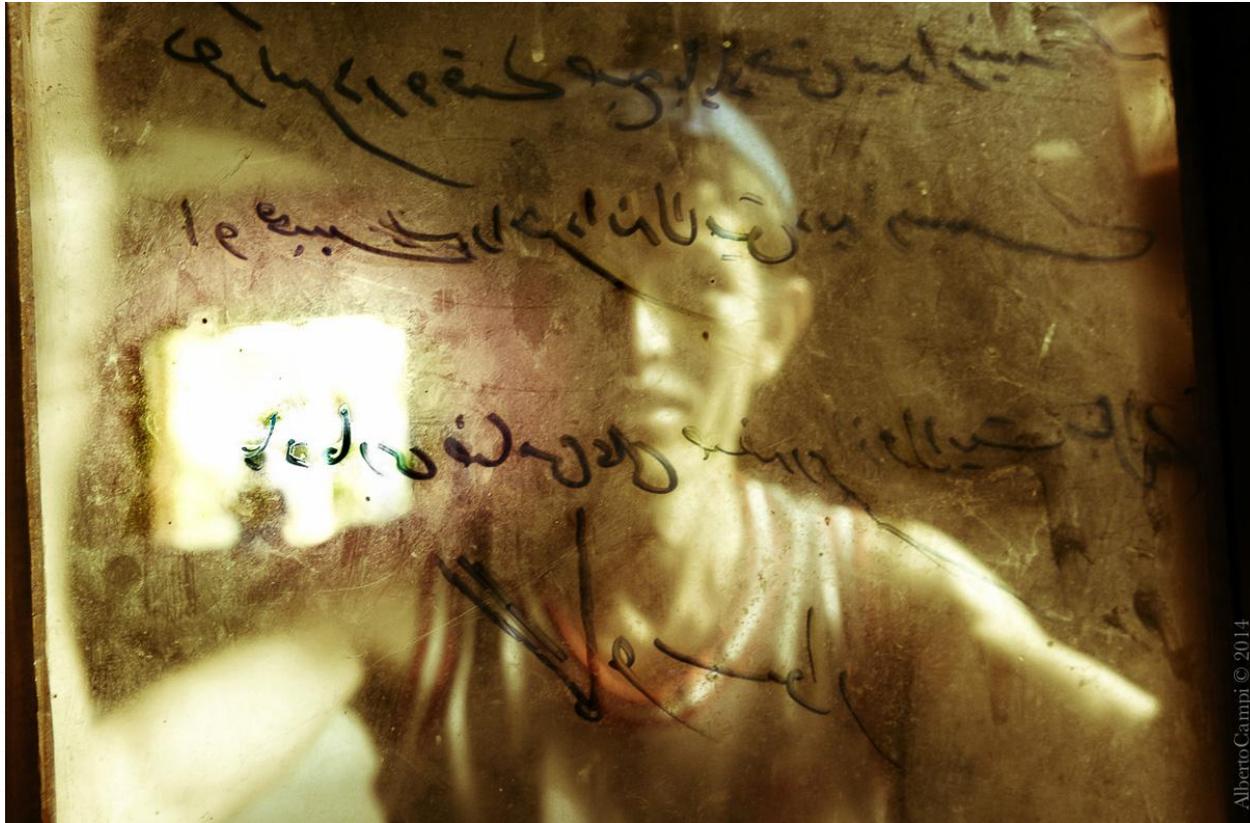
personnes, tous des hommes seuls, déboutés de l'asile.

Le Matin, 17.11.2014

Démantèlement social révélé par l'incendie

- o Tattes: conçues pour héberger 500 demandeurs d'asile, y logeaient au moment de l'incendie 685 personnes
- o 189 personnes hébergées dans les bâtiments I et J (bâtiment réservé aux NEM et déboutés)
- o Bâtiments I et J: chambres récemment « densifiées » pour y loger 4 personnes au lieu de 2
- o Encadrement social minimal et tensions maximales

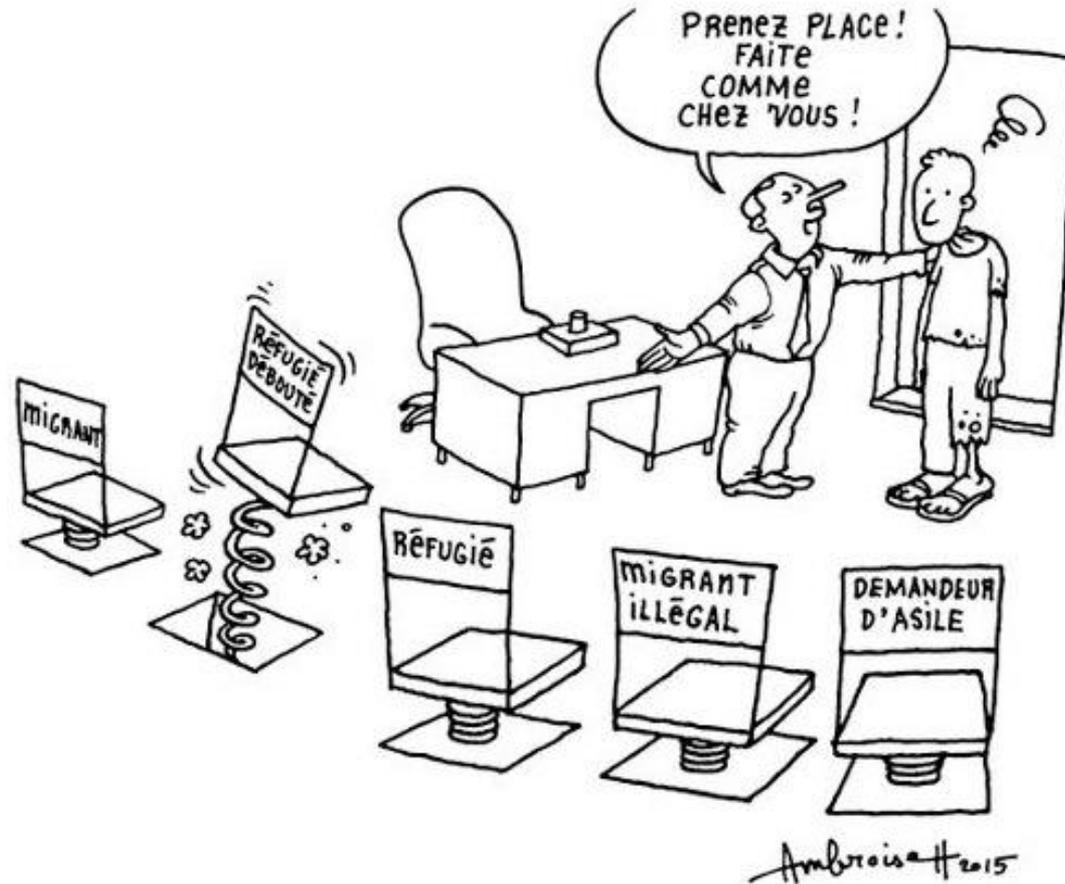
N'oubliez pas l'essentiel!



Portrait de « Bush »
Photo: Alberto Campi, 2012

Derrière toutes ces étiquettes...
il y a des personnes avec leurs histoires!

Merci de votre attention!



Dessin: Ambroise Hérítier
Paru dans Vivre Ensemble, n°154, septembre 2015

Contact: cridelbiaggio@gmail.com